

LA PETITE NOISETTE

Laurent SCHULER
Route de Herbitzheim
67260 KESKASTEL
Tél. +33 3 88 89 70 58
Mob.+33 6 85 94 66 95
schuler.laurent@orange.fr
www.lapetitenoisette.fr
Siret: 441 146 610 00015

CONTRAT DE PENSION Demande de réservation avec versement d'arrhes

Je soussigné(e) Nom, Prénom _____
Adresse _____
Code Postal /Ville _____
N° Téléphone _____ N° Téléphone Portable _____
Adresse mail _____

Souhaite réserver une pension canine pour mon chien / ma chienne

Nom _____ Né(e) _____
De race _____ Sexe : Male Femelle
Identification: Puce _____ Tatouage _____

Pour la période du _____ au _____

Tarif de la journée : 17€ 50la 1ère semaine (nourriture comprise pour des chiens inf. à 20kg) - 16€ les jours suivants
20€ la 1ère semaine (nourriture comprise pour des chiens sup. à 20kg) - 18€50 les jours suivants
Toute journée est considérée comme pleine peu importe l'arrivée ou le départ du chien.
Les samedis, les dimanches et jours fériés, l'arrivée et le départ du chien se font entre 17h et 18h.

NOMBRE DE JOURS	<input type="text"/>
TOTAL TTC	<input type="text"/>
ARRHES (50% du montant du séjour à verser à la réservation)	<input type="text"/>
SOLDE DU (à verser à l'arriver du chien)	<input type="text"/>

DECLARATION DE SOINS SPECIFIQUES (alimentaires ou vétérinaires)

J'informe «LA PETITE NOISETTE» à l'admission de mon chien / ma chienne que ce dernier suivant un :

- Traitement médical en cours, descriptif: _____
 Régime alimentaire, descriptif: _____

- Il est convenu entre les parties, qu'en cas d'annulation du contrat, les arrhes ne seront pas restituées.
- Toutes prolongation de séjour du chien chez « LA PETITE NOISETTE » doit être impérativement signalée au moins 24 heures avant la date d'échéance prévu initialement.
- Les frais vétérinaires résultant de maladies, blessures ou accidents sont non compris dans le montant de la pension et sont à la charge exclusive du propriétaire du chien.

Conditions générales :

- Tout chien entrant en pension devra être muni de son carnet de vaccination à jour selon les prescriptions vétérinaires garantissant l'immunité contre la maladie de carré, l'hépatite, la parvovirose, la rage, la leptospirose et la toux de chenil.
- Le propriétaire du chien s'engage à assumer toutes les dépenses vétérinaires pouvant survenir pendant le séjour. « LA PETITE NOISETTE » fera appel au vétérinaire de son choix, ce que le propriétaire du chien reconnaît accepter.
- Tous les soins médicamenteux nécessaires au chien devront être signalés le jour de la prise en charge. Les médicament et l'ordonnance du vétérinaire devront être mis à disposition de « LA PETITE NOISETTE »
- Il sera servi un repas par jour. Sur demande expresse, il sera servi un deuxième repas avec un supplément de prix

Je déclare avoir pris connaissance des mentions et des conditions générales ci-dessus

Date

Signature du propriétaire du chien précédée de la mention « Lu et approuve »